

LA LIBRE BELGIQUE

J'ai foi dans nos destinées; un Pays qui se défend s'impose au respect de tous : ce pays ne périr pas! Dieu sera avec nous dans cette cause juste.

ALBERT, Roi des Belges (4 août 1914).

Acceptons provisoirement les sacrifices qui nous sont imposés... et attendons patiemment l'heure de la réparation. A. MAX.

FONDÉE

LE 1^{er} FÉVRIER 1915

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays, ayons les égards que commande l'intérêt général. Respectons les règlements qu'elles nous imposent aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes ni à notre *Dignité Patriotique*.

MOR MERCIER.

BULLETIN DE PROPAGANDE PATRIOTIQUE — RÉGULIÈREMENT IRRÉGULIER

NE SE SOUMETTANT A AUCUNE CENSURE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

KOMMANDANTUR -- BRUXELLES

BUREAUX ET ADMINISTRATION

ne pouvant être un emplacement
de tout repos, ils sont installés
dans une cave automobile

ANNONCES : Les affaires étant nulles sous la domination allemande, nous avons supprimé la page d'annonces et conseillons à nos clients de réserver leur argent pour des temps meilleurs.

La chasse à l'homme.

Depuis plusieurs jours nous assistons au plus douloureux et au plus scandaleux spectacle qu'il nous ait été donné de voir depuis le commencement d'une guerre que les Allemands poussent aux limites extrêmes de la barbarie.

Nul n'ignore ce qui se passe en ce moment dans la région des étapes : Le Gouvernement allemand y offre aux chômeurs de tout âge du travail en Allemagne avec la promesse d'un fort salaire.

Si les chômeurs refusent de trahir leur pays en acceptant les propositions de l'ennemi, les Boches changent de ton et, c'est le révolver au poing, qu'ils entassent dans des wagons à bestiaux nos compatriotes, qu'ils les mènent en exil, qu'ils les condamnent aux travaux forcés, à raison de 30 pfennigs par jour, juste ce qu'il faut pour crever de faim...

Il n'y a pas à choisir : trahir ou mourir!

Et l'on voit se vider petit à petit des provinces entières : On voit passer à la gare du Luxembourg des trains emportant les jeunes hommes du Tournaisis; à Berchem, on voit stationner un convoi bordé d'ouvriers venant des Flandres; partout on voit rouler des rames de wagons qui retentissent des cris de colère de ceux qui y sont enfermés comme des animaux et que l'on mène Dieu sait où.

Que se soit en terre belge où en terre prussienne, CHAQUE HOMME QUI PART VA REMPLACER UN ALLEMAND QU'ON ENVOIE SE BATTRE...

C'est là ce qui est criant d'injustice, contre quoi il faut protester, protester encore, protester toujours et quand même.

Avec l'hypocrisie cauteleuse qui le caractérise, von Bissing a beau déclarer que pareils abus n'auront pas lieu sur le territoire du Gouvernement Général. IL N'EN FAUT RIEN CROIRE. On exige des municipalités les listes des chômeurs. La plupart s'y refusent. Honneur à celles qui comprennent que c'est là leur strict devoir.

Pourquoi cette exigence, sinon pour ramasser à l'heure dite tous les hommes visés pour les razzias... Et pourquoi les promesses sinon pour nous empêcher de préparer la résistance. Mais nous ne nous laisserons pas tromper!

Il y a eu déjà du sang répandu. Des Belges exaspérés ont tué des Allemands. Des Allemands ont tiré sur les Belges...

J'espère, pour notre bon renom, que nos compatriotes ne se laisseront pas tous embarquer comme des moutons... La force de ces misérables est faite de notre faiblesse. Dans de pareilles conjonctures la faiblesse est un crime de lèse-nation, une trahison...

Il faut résister. Si on résiste, ils auront peur, car ces lourdauds sont les derniers des froussards QUAND ILS NE SONT PAS LE NOMBRE...

Ils ont les armes, c'est vrai, mais nous pouvons être le nombre si nous n'oublions pas notre chère devise : L'union fait la force.

Rappelons-nous Luttre et Malines. Sachons que la ténacité d'un peuple résolu, la force d'inertie sont une barrière contre laquelle s'est brisée la puissance de l'ennemi. Ne nous laissons pas intimider par les menaces.

Notre grand Cardinal a dit : Obeïssons aux prescriptions de l'autorité occupante tant qu'elles ne portent pas atteinte à notre dignité patriotique. Il s'agit maintenant de plus que cela; il s'agit de notre honneur, de notre devoir de Belges; il s'agit de ne pas trahir.

A en croire nos ennemis, c'est un service qu'ils rendent au Pays en enlevant les chômeurs, ils le soulagent.

C'est aussi pour rendre service aux Banques qu'ils les ont soulagées de quelques centaines de millions...

C'est pour la prospérité de l'industrie qu'ils font main basse sur les machines, les marchandises. En paralysant le commerce, ils font des chômeurs et plus il y a des chômeurs plus ils chauffent de locomotives pour les emmener. Tout se tient.

Souvenez-vous, jeunes gens, hommes faits, qu'on tente par l'appât des salaires ou qu'on appelle, la menace à la bouche. Souvenez-vous qu'à quelques kilomètres d'ici vos frères ou vos fils versent leur sang pour nous rendre la liberté...

Que leur direz-vous, le jour où ils rentreront meurtris et glorieux, au bruit des tambours, des clairons et des cloches, que leur direz-vous?

Oserez-vous leur dire : « Pendant que tu luttais pour reconquérir notre sol natal, j'étais moi, la pelle à la main, dans la tranchée que je creusais fiévreusement pour que *mes amis les Allemands* pussent s'y fortifier à l'aise... »

« Pendant que tu en descendais un, moi j'en remplaçais un autre... »

« Pendant que tu visais, moi je préparais contre toi des munitions... »

« Pendant que tu saignais, que tu souffrais, que tu espérais, moi je forçais contre toi l'arme destinée à t'achever... »

Oserez-tu leur dire tout cela?

Ils te pardonneront de ne pas avoir pris ta part de leur tâche; mais de les avoir trahi? jamais.

Alors, mon ami, mon frère, au nom de ton Dieu, au nom de ton Roi, au nom de ton Pays; au nom de la Liberté, fuis, s'il en est encore temps, la honte de devoir servir l'ennemi.

S'il est trop tard, résiste : S'ils t'offrent de l'argent, jette-le leur à la face! S'ils veulent t'enlever de force, défends-toi si tes poings sont solides.

Et si tu dois mourir, meurs, mais meurs libre! FIDELIS.

Pauvres arguments.

Le *Bruxellois* n'a pas encore renoncé, après les pitoyables plaidoyers des Norden, Rosenberg, Reichmann et autres Krebs, à défendre la mauvaise cause des Allemands dans la question de la neutralité belge. Il cherche parfois à tirer argument de l'opinion de généraux français qui envisagèrent et même, selon lui, préconisèrent la violation éventuelle de la Belgique par la France. Pauvre argument! d'abord la France n'a pas écouté ces mauvais conseils et — supposition absurde — eussions-nous été trahis par tous nos garants que le crime de l'un n'excuserait pas celui de l'autre.

D'autres fois, ce cher Marc de Salm (à moins que ce ne soit l'un de ses copains) va chercher ses arguments dans les ouvrages des militaristes belges qui n'avaient pas confiance dans les traités et criaient casse-cou à leurs compatriotes trop confiants. Plusieurs de ces ouvrages prédisent la guerre actuelle, c'est exact; quant à défendre la thèse de Marc de Salm comme celui-ci le prétend et à absoudre les Allemands, c'est autre chose. De ce qu'on juge bon de se mettre en garde contre un voisin que l'on croit capable de devenir brigand et voleur, il ne s'en suit pas qu'on déclare ce brigand un honnête homme et un « loyal adversaire » lorsque ses actes vous prouvent que votre défiance était justifiée.

Et si, dans les auteurs cités par le *Bruxellois*, il s'en trouve qui soient capables d'approuver des maximes telles que celles-ci : « *Lorsqu'une guerre éclate les traités antérieurs deviennent instantanément caducs ou bien une garantie de neutralité n'est qu'une simple expression diplomatique* » c'est qu'ils sont dignes de faire partie de l'Etat-Major allemand ou de la rédaction du *Bruxellois*. Mais nous en doutons, les citations de Marc de Salm demandent à être vérifiées et complétées. Nous disons bien : *approuver* ces maximes car autre chose était de rappeler qu'elles avaient été plus d'une fois mises en pratique et de nous mettre en garde contre toute éventualité.

D'ailleurs l'opinion privée de Belges, quelles que soient leur notoriété et leur compétence militaire — cette opinion serait-elle mille fois conforme au point de vue allemand — ne peut rien changer aux faits et ceux-ci parlent plus haut que tous les livres : En effet, le 4 Août 1914, les Ministres, les Représentants, les Sénateurs approuvèrent à l'unanimité et sans discussion la réponse à la note allemande et qui contenait ces déclarations : « Si, contrairement à » notre attente une violation de la neutralité belge venait à être » commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs » internationaux et son armée opposerait à l'envahisseur la plus » vigoureuse résistance... L'atteinte à son indépendance dont la » menace le Gouvernement allemand constituerait une flagrante » violation du Droit des Gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie » la violation du Droit.

» Le Gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui » sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la Nation en même temps » qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe ».

Cette approbation unanime et sans hésitation prouve que les représentants de la Nation considéraient les traités de 1839 et 1870 comme obligatoires pour tous nos garants et nous engageant d'honneur, pour notre part, à repousser de toutes nos forces toute atteinte à notre neutralité.

Les manifestations enthousiastes qui accueillirent dans tout le pays la décision du Roi et du Gouvernement, la colère spontanée du peuple contre l'Empereur parjure, sa stupeur indignée en apprenant la trahison allemande prouvent également que cette conception de notre neutralité était celle de tout le pays. Cette attitude du peuple belge, frémissant de cette révolte instinctive des âmes droites devant une atteinte à l'honneur, son inébranlable foi dans la justice de sa cause et dans son triomphe final ont fait et font encore l'admiration du monde.

La défiance — hélas! trop justifiée — que les uns montrèrent autrefois à l'égard de l'Allemagne, pas plus que la confiance trop grande des autres, ne peut légitimer en aucune façon la violation de notre neutralité. Celle-ci n'en reste pas moins un crime.

C'est ainsi d'ailleurs que la qualifiait d'avance, en 1909, l'*Allgemeine Rundschau* comme nous l'avons vu par les extraits reproduits dans le n° 94 de *La Libre Belgique*. C'est ainsi qu'hypocritement Guillaume II affecta d'en parler à maintes reprises lorsque les Belges, les Français ou les Anglais, inquiets, semblaient envisager cette éventualité. Nous nous bornerons à en donner une preuve entre tant d'autres en rappelant ces paroles que prononça à Anvers le 25 juillet 1905 le représentant de l'Empereur, le Comte von Wallwitz, à la fin d'un banquet officiel :

« C'est en bonne voisine, avec intérêt et sympathie que l'Allemagne a suivi votre marche en avant. Nos sympathies vous sont acquises; elles convergent vers le même point que notre propre intérêt. C'est une Belgique forte que nous désirons, tant au point de vue politique qu'au point de vue commercial. En passant, je puis dire que pour nous autres Allemands, le maintien du traité de garantie conclu à la naissance de la Belgique actuelle est une espèce d'axiome politique auquel nul ne saurait toucher SANS COMMETTRE LA PLUS GRAVE DES FAUTES. » (1) HELBÉ.

Une page d'histoire : La traite des Blancs

« Un orateur social-démocrate demande jusqu'où ira la restriction de la liberté personnelle des ouvriers industriels et agricoles lorsqu'ils auront été transportés en Allemagne... Encore que pour différentes raisons il ne faille pas s'occuper de cette mesure (de déportation), on doit cependant souhaiter que le transport de ces ouvriers se fasse avec tous les égards dus à l'humanité. »

(Discussion à la Section centrale du Reichstag d'après la *Köln. Zeitung* du 23 oct.)

Réponse de Heltferich : « Evidemment le droit des gens sera sauvegardé dans l'emploi des populations des régions occupées. »

(Idem.)

Je veux montrer jusqu'où va, chez les Allemands, le respect de la liberté et de l'humanité à l'égard des pauvres citoyens belges razzisés en Flandre et expédiés dans le doux pays Germain.

Le transport de nos hommes se fait dans des bacs à bestiaux, sales, contaminés par la vermine, n'ayant que d'insuffisantes ouvertures pour laisser pénétrer l'air. Un peu de paille sur le plancher, pas de chauffage. J'ai vu ces malheureux grelotter de froid! Ils sont entassés dans ces wagons, serrés les uns contre les autres; la nuit

ils ne peuvent se coucher, faute de place; le jour ils ne peuvent s'asseoir faute de bancs... Les besoins naturels, (qu'on me permette ce détail) doivent se faire dans les wagons, devant tout le monde! L'atmosphère est empestée et irrespirable; heureux ceux qui se trouvent près des ouvertures : ils sont glacés par le froid, sans doute, mais du moins ils peuvent respirer un peu d'air pur... Les autres!... La nourriture? Ils n'en ont pas, pas plus que de boisson... Oui, je les ai vus, les esclaves, secoués dans leurs... voitures, pâles, abattus, angoissés et se demandant quel sera demain leur sort! Ils regardent, hébétés, les champs et les bourgades fuir sous leurs yeux... ils voient dans le lointain quelque paysan, peinant lourdement sur le sol, dont les produits serviront à nourrir les soldats ennemis; le travailleur des champs, après un salut lancé de loin, se détourne les larmes aux yeux, pour continuer son labeur. Peut-être songe-t-il à son fils mort loin d'ici pour son pays; peut-être se dit-il que bientôt, demain peut-être, la rafle horrible des négriers blancs se verra dans son village et y sèmera le désespoir et la désolation... Et dans le train qui a disparu à l'horizon, les déportés envient le bonheur du campagnard exténué... le vieux du moins est encore libre...

Libre! « Jusqu'où ira la restriction de la liberté personnelle des ouvriers déportés? »... Vraiment, l'Olibrius socialiste, qui juge qu'il ne faut pas s'occuper des raisons de cet attentat formidable contre un peuple paisible, a du toupet! Mais quelle est donc la liberté d'un esclave? Quelle est la liberté de celui qu'on prend de force, qu'on jette dans un bac à bestiaux, et qui bientôt, sous la menace de la bayonnette, sera conduit vers les chantiers du travail forcé.

Ce député socialiste, au cœur sensible, qui reconnaît, mais sans prononcer un mot de protestation, que « l'autorité militaire fait dans les pays occupés des conquêtes morales » — joli euphémisme pour couvrir le crime de ses compatriotes! — n'a qu'à venir chez nous pour voir avec quels égards dus à l'humanité on traite le bétail belge... Mais il s'en gardera bien!

Et maintenant voici quelques épisodes de la déportation.

Lorque nos esclaves traversent une agglomération, il semble qu'un regain d'énergie et de courage vienne les animer; ils aperçoivent la foule qui les salue, les exhorte, les applaudit, agite les mains et les mouchoirs, et alors, comme transportés par un enthousiasme saint, les esclaves se redressent, et ils entonnent le « Lion de Flandre », la « Brabançonne » ou la « Marseillaise »... Sans se soucier de leurs gardiens armés, ils enflent la voix et du fond du bac qui leur sert de première prison, s'élèvent les cris : « *Leve Belgie! Leve de Koning! Vive la Belgique! Vive le Roi!* » et la foule, émue jusqu'aux larmes, répond : « *Vive la Belgique!* » et encore : « *A bas les assassins allemands!* » Ah! le cœur s'étreint de douleur mais en même temps se gonfle de fierté, devant de telles manifestations. Mais aussi la colère et la haine, comprimées dans les âmes, éclatent, et les regards s'injectent, farouches.

Parfois le triste convoi s'arrête dans une gare et la longue rame de véhicules s'immobilise.

Alors se passent d'autres scènes. Les prisonniers arrachent de force le grillage des petites baies; une dernière fois ils veulent parler à leurs concitoyens, et ce sont des appels et des cris qui s'entrecroisent, des demandes et des imprécations qui semblent sortir d'une tombe. Le lugubre spectacle!... « Nous avons faim! — Où sommes-nous ici? — Amis, ne signez pas! — A boire! — Qu'il fait froid, nous gelons! Vive le Roi! Venez à notre secours!... » Toutes ces clameurs diverses se confondent en une sinistre rumeur, sortant de tous les wagons, avec parfois un court silence.

A la gare de X. (je ne veux pas citer de nom), un train d'esclaves stoppe; une multitude compatissante se presse à la barrière, menaçante, excitée... Les deux polizei, devant l'attitude de la foule, se retirent loin derrière elle, et regardent à distance. Quelques pauvres diables montrent la tête à la lucarne du bac à bestiaux; les uns pleurent, d'autres se frappent la tête, d'autres encore chantent le *Vlaamsche Leeuw* ou crient. Voici un boulet de papier qui est lancé d'un wagon, un petit chiffon déformé où une écriture indécise apparaît. Le contenu est rédigé en flamand. Je traduis : « Depuis deux jours nous sommes dans ce bac de bêtes; n'avons plus mangé; ne pouvons nous reposer; amis, un morceau de pain! » — Deux jours! pour un trajet de quelques dizaines de kilomètres!! Quarante-huit heures sans manger, sans boire, sans dormir : voilà les égards dus à l'humanité...

D'autres trains renferment des wallons, venant des environs de Tournai ou de Mons.

A la station de Z. (faubourg de Bruxelles). Le train à bestiaux, rempli d'ouvriers flamands, s'arrête. De tous côtés accourent les gens. On apostrophe les prisonniers : « Où vous conduit-on? » — « Savons pas... en Allemagne » — « Il ne vous manque rien? » — « Nous sommes couverts de vermine... wij zijn hier in onze (permettez-moi de gazer la traduction) : nous sommes ici dans nos déjections!! » — « Avez-vous à manger? » — « Nous avons encore quelques tartines que nous avons emportées »... etc.

A la même station, arrêt d'un autre train... Mais que voit-on là, dans ces deux voitures? Des têtes bandées, des bras en écharpe, du sang! On interpelle les blessés : « Un accident? » La réponse vient sur un chiffon de papier : « Les Allemands nous ont rassemblés, nous ne savions pas pourquoi. Ils ont voulu nous emprison-

(1) Monthaye, *Notre Dynastie*.

ner et nous expédier; nous nous sommes défendus; nos couteaux ont blessé et tué plusieurs Allemands; mais d'autres ont tiré; deux des nôtres sont morts; nous sommes blessés. Attention! ils vous prendront aussi; fuyez, fuyez; n'allez plus signer.» Où cette scène s'est-elle passée? On n'a pu me le dire; le train partait avant qu'on pût le savoir (*)

A S. (village voisin de la capitale) treize ouvriers sont emportés; des chômeurs? Parmi eux se trouvent trois fils de gros fermiers, travaillant avec leur père. — Dans une banque bruxelloise, on fait chercher un employé. « Mais vous voyez bien que je ne chôme pas! » — « C'est égal, il y a des banques aussi chez nous, où vous pourriez travailler. » On l'emmène de force... Dans une usine à gaz de l'agglomération, travaillent des ouvriers flamands: ordre leur est donné de retourner dans leur village... Là, ils seront considérés comme chômeurs, et expédiés pour l'Allemagne. Et puis, chômeurs ou pas, le droit est le même pour tous; c'est un même crime de forcer les uns comme les autres à travailler contre leur patrie.

J'apprends que plusieurs trains ont été dirigés vers la France. Ce n'est donc pas en Allemagne seulement qu'on expédie nos esclaves... Contraindra-t-on ces malheureux à exécuter des travaux militaires, des tranchées par exemple? Ohé, Helfferich! est-ce ainsi que sera « sauvegardé le droit des gens? »

Je donne la relation de ces quelques scènes. Combien d'autres que nous ne connaissons pas. Et nous ne sommes qu'au début de la période de terreur...

La vengeance est permise; elle est permise, non pas peut-être pour satisfaire une jouissance intime du cœur humain, mais pour punir les crimes et en prévenir le retour. Cette punition sera terrible, Messieurs les Allemands! « L'homme d'Etat qui n'emploierait pas tous les moyens pour réduire l'ennemi, mériterait d'être pendu », a dit Bethmann dans son dernier discours. C'est bien! Nous savons ainsi que le châtimement des hommes d'Etat coupables, c'est la *pein-daison*. Préparez-vous, Messieurs! la guerre ne durera pas éternellement, et nous ne voulons pas de paix sans justice. Ego.

L'Université de Gand.

Le Havre, 14 octobre (Part.). Le *Moniteur belge* contient un rapport au Roi, suivi d'un arrêté frappant d'indignité les Belges qui, dans la question de l'Université de Gand, ont tendu la main au général von Bissing, le gouverneur général allemand en Belgique.

Cette question, ainsi s'exprime le rapport, était avant la guerre, pendant, devant le Parlement belge. Après la guerre, il appartient au pouvoir législatif d'y donner une solution. C'est une question nationale, qui ne peut être résolue que par la souveraineté nationale. Des savants et des littérateurs comptant parmi les hommes marquants et les leaders du mouvement flamand, refusent avec indignation de donner des cours dans une institution couverte par le drapeau allemand. Deux maîtres éminents de la science historique belge ont été déportés en Allemagne. Malgré cela, quelques-uns de leurs concitoyens, des fonctionnaires ou des particuliers ayant oublié leurs devoirs, traités à leur pays, ont prêté l'oreille à l'appel de l'ennemi et ont consenti à donner des cours sous le contrôle du pouvoir occupant. Cette faiblesse attristante forme contraste avec l'admirable et tenace attitude de toute la population. Les fonctionnaires indignes, qui se rangent du côté de l'ennemi, auront définitivement cessé d'appartenir au service de l'Etat Belge. Les diplômes accordés par la nouvelle université, n'auront en Belgique aucune valeur légale. C'est pourquoi nous arrêtons ce qui suit :

ART. 1^{er}. — Les fonctionnaires et particuliers belges, qui ont accepté de donner des cours ou de remplir des fonctions à la nouvelle université, fondée à Gand par l'autorité allemande, et qui sont porteurs de l'Ordre de Léopold ou de quelque autre ordre national, sont déclarés déchus de cet ordre, indépendamment des mesures dont ils pourront être plus tard l'objet.

ART. 2. — Nous faisons défense à la commission d'entérinement de valider les diplômes délivrés par la nouvelle université.

Cet arrêté royal, pris au quartier général belge, porte les contre-seings des Ministres Pouillet et baron Beyens.

(Extrait du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* du 15 octobre 1916, ochtenblad C, page 2, numéro interdit en Belgique.)

Le châtimement.

Nous écrivons une page lamentable de l'histoire de l'Université de Gand, ou plutôt, c'est von Bissing qui vient de l'écrire devant des hommes qui se croient des Belges et qui ne sont que des Bas-Allemands...

Cette page est momentanément encartée dans le livre d'or de l'*Alma Mater*. De la pointe de sa glorieuse épée, Albert le Grand la fera sauter du recueil où sont inscrites les grandes dates du passé.

Telle quelle, cette page est déjà un châtimement; elle pèsera lourdement, éternellement sur la conscience des fous qui ont osé, dans

(*) Des scènes de résistance violente auraient eu lieu à Gand et à Alost, peut-être encore ailleurs, et plus récemment à la gare des Guillemins à Liège.

nos heures tragiques, sur le sol envahi, contre l'aveu de notre bon et légitime souverain, le PLUS QUE JAMAIS Roi des Belges, pactiser avec l'ennemi, lui livrer une des citadelles de l'enseignement supérieur, et accepter dans cette place l'office de valets...

Ils ont, ces traîtres, lâches et imbéciles tout ensemble, compromis et rendu odieuse une cause qui avait conquis de belles amitiés... Ils ont, ces énergumènes du flamingantisme rabique, détaché d'eux les esprits pondérés et avertis au point que les Flamands, tous les Flamands loyalistes, répudient toute acointance avec ces hommes.

Donc, le 21 octobre 1916, dans la grande salle académique, fleurie pour la circonstance par les soins d'un Recteur et d'un administrateur à la dévotion de Sa Majesté très prussienne, a eu lieu la séance d'ouverture de l'Université *flamandisée*, comme ils disent.

L'excellence von Bissing s'est amenée en grande tenue de général de cavalerie. Vous connaissez tous la tête de ce sinistre oiseau de proie, le gouverneur était reluisant; le casque, en forme de chaudron, sur son puissant cerveau, de la ferblanterie plein l'estomac, le sabre au côté.

Autour de cet homme de marks, un état-major composé de délégués des roitelets allemands qui jadis aliénèrent leur indépendance pour le roi de Prusse. Seul le Wurtemberg avait refusé de se faire représenter pour cette raison que l'Université allait devenir un nid d'espions.

Et aux côtés de cette bande d'assassins qui ont violé, pillé, martyrisé notre pauvre et bien-aimée Belgique, les autres, des Flamands, en habits de cérémonie, sont debout, pâles, gênés, essayant de plastronner... Le public trié sur le volet, se compose surtout de Boches des deux sexes. Quelques jeunes galopins, l'espoir du flamingantisme, roulent des yeux furibonds. Les braves Gantois se sont abstenus, cela va sans dire.

L'homme au casque tire un papier de sa boche et lit en allemand un interminable discours d'une voix nasillarde.

Je résume en style télégraphique ce document mémorable dont le *Bruxellois* et la *Belgique* se sont empressés de nous donner le texte :

Vous ai invités pour vous annoncer l'ouverture de l'Université... Dans TOUT le pays flamand et BIEN AU DELA (à Berlin probablement!) journée saluée avec joie... Finie la fraternisation franco-belge... Université de Gand sera, avec aide de Dieu, (leur vieux Gott!) colonne vertébrale (sic) de nationalité flamande.

Guillaume I^{er} de Hollande (nous l'avons flanqué à la porte!) fonda université... Enseignement latin... Léopold I^{er} de Belgique ordonna enseignement français... Depuis lors, mouvement flamingant avec Max Rooses, Pol de Mont, et le regretté Lodewijk de Raet, mort, hélas! (Bissing s'arrête pour calmer son émotion.)

SANS EUX, JAMAIS JE N'AURAIS TROUVÉ LE TERRAIN SI BIEN PRÉPARÉ (sic).

Beaucoup de parents demandent réouverture... quelques professeurs d'accord avec moi... (les autres, je les exile...)

Le Kaiser m'a chargé du bien spirituel et moral de la population... (L'état-major se tord littéralement.)

La Convention de La Haye (Et la Cour de cassation! donc...) me donne le droit de tout faire, donc je flamandise... ou plutôt je néerlandise... Salut aux professeurs venus de la Hollande, parents de la Flandre... Flamands et Hollandais vont préparer une bonne petite race basse-allemande... (Basse! oh combien!) Travaillons, la main dans la main, Allemands, Flamands et Hollandais... sommes déjà très camarades, Allemands et Flamands... L'ami de Raet avait dit que la Pensée et l'Epée dominant le monde... Très bien ça!... Décret admirable de Providence... Les Flamingants c'est la Pensée... Moi je suis le sabre...

Allons-y!

Les journaux censurés n'ont pas dit si la salle avait croulé sous les applaudissements. Il est évident qu'il n'en fut rien, et c'est grand dommage, car dès le lendemain von Bissing était déjà à son bureau, rue de la Loi, arrêtant qu'il nous était interdit de garder chez nous plus de 3 kilos de saucisson par personne et ce en vertu des recommandations du Kaiser de pourvoir au bien spirituel et moral de la population...

Après la tisane allemande, servi en allemand par un Allemand, un homme du nom d'Hoffmann, soi-disant Belge venu de Strasbourg, recteur flamandisé, a répondu.

Si Bissing avait eu là dix paires de bottes Hoffmann eut eu dix langues pour les lécher...

Voici en quels termes honteux il s'est exprimé, l'échine basse, tandis que le grondement sourd de nos canons scandait chaque phrase comme une protestation poignante... Je condense avec dégoût :

Véritable joie de voir rouvrir Université par Votre Excellence... Joie exubérante de voir Université flamandisée par Votre Excellence...

Il fallait que l'enseignement fut donné dans la langue flamande ou pour m'exprimer plus exactement dans la langue néerlandaise... Donc joie profonde de tous les vrais et sincères Flamands, saluant la décision de Votre Excellence...

Mais il y avait des objections dans LE CAMP ENNEMI (sic!)...

Heureusement, nous étions là, nous, avec amour bien entendu de la patrie... Au point de vue de l'indépendance de notre pays, cette affaire n'est d'aucun intérêt... Aussi, les hommes clairvoyants et peu faciles à intimider ont accepté une chaire... Tout le monde, intellectuels et pauvres d'esprit, la majorité du peuple flamand, approuve Votre Excellence... Donc la décision de Votre Excellence répond aux vœux du peuple flamand...

Quelle que soit la tournure que prendront les choses le peuple flamand ne tolérera pas QU'UNE MAIN QUELCONQUE touche à son palladium, l'Université flamanisée...

Et voilà!

Des « Excellence » par ci, des « Excellence » par là. De la platitude devant l'ennemi et devant l'ennemi un défi à CELUI qui toucherait à l'Université. Les journaux embochés ne nous ont pas dit si l'état-major a trinqué avec le recteur et les professeurs, — cela nous est bien égal. — Mais ils auraient dû, mardi, jour de rentrée, nous renseigner sur le nombre d'étudiants qui se sont rués dans les locaux de l'Université. Combien y en avait-il? Mille? cinq cents? cent? dix? quatre?

Voyons, Mark de Salm et *tutti quanti*, un bon mouvement. Des chiffres. Des noms. Vous ne devez pas avoir peur de parler et ceux qui se sont inscrits auront assez de poil aux dents pour s'afficher, carrément, en bons flamingants...

Ils l'ont à présent — et pour le quart d'heure — leur Université flamanisée.

Vont-ils au moins se déclarer satisfaits? Vous les connaissez mal.

Sous toutes les portes, de complicité avec les Boches, le comité du « Vlaamsche Landsbond » glisse ses brochures.

Le but avoué en toutes lettres est de créer deux Etats : un Etat flamand, un Etat wallon. Un gouvernement à Bruxelles. Un gouvernement à Liège.

Des chambres à Bruxelles. Des chambres à Liège.

Le flamand parlé exclusivement dans l'Etat flamand. Le français langue officielle de l'Etat wallon.

Ce gâchis s'appellera : *les Etats-Unis de Belgique*.

Il n'y aura qu'un chef des Etats, mais ces messieurs n'ont pas encore décidé s'il y aurait un roi et si ce roi serait encore notre Roi Albert...

Ce sera peut-être von Bissing...

Vraiment, on se demande si c'est du plomb ou des pommes cuites qu'il faudra leur envoyer, à ces fous furieux, le jour où on règlera les comptes.

FIDELIS.

La Paix (suite.)

II. — LA RAISON NATIONALE.

Cette raison concerne spécialement la Belgique, et elle aussi s'oppose à une paix prématurée.

Dans le drame qui se déroule, la Belgique a un rôle tout particulier; elle ne fit jamais rien pour y entrer comme acteur, jamais elle ne se départit des devoirs que lui imposait sa situation internationale : Jagow l'a reconnu. Des intérêts opposés pouvaient diviser les grandes nations; toutes pouvaient avoir des idéals exclusifs des idéals des autres. L'idéal de la Belgique fut toujours le maintien de la paix et nul parmi ses enfants ne souhaita jamais la guerre; elle était heureuse, tranquille; son intérêt et son devoir étaient de s'éloigner toujours de toute source d'hostilité et de ne jamais favoriser spécialement quel'un de ses voisins; elle remplit toujours scrupuleusement toutes ses obligations... et cependant elle fut entraînée dans le cyclone qui dévasta l'Europe! Pour quel motif? Pour un motif intrinsèque, indépendant de sa volonté et uniquement parce que la cupidité d'un de ses parrains et sa politique de conquête la désigna comme une proie facile à saisir. Elle était l'agneau en présence du loup; elle était la faiblesse, la confiance, la loyauté; c'était son crime! Non, il y en eut un autre, elle était riche et prospère, industrielle et laborieuse, elle avait des villes superbes, des campagnes fertiles, des ports et des côtes enviés par le monde entier; ces villes, ces campagnes, ces ports étaient à proximité d'un brigand, et le brigand les voulut pour lui. Au mépris des droits de l'humanité, au mépris du droit des gens, a avoué Bethmann, le brigand l'attaqua, facilement la domina et en fit sa proie avec l'intention de ne plus la lâcher jamais; ce que le brigand tient, il le tient bien! Son rêve commençait à se réaliser. Une des plus belles, des plus riches contrées du monde lui appartenait de par le droit de la force; du moins il le croyait.

La situation de la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne est unique au monde; entre individus comme entre états, il existe certaines conventions admises par l'usage ou les lois; un particulier peut en attaquer un autre de deux façons, à la façon d'un assassin, ou à la façon du duelliste; une nation peut en attaquer une autre, en spadassin ou en ennemi déclaré. Or la Belgique assaillie et égorgée par l'Allemagne ne pose pas à l'égard de celle-ci un acte d'hostilité; « Ne saurait être considéré comme un acte d'hostilité le fait, par une puissance neutre, de repousser même par la force les atteintes portées à sa neutralité », ainsi porte l'art. 10 de la Convention de La Haye de 1907, signée par l'Empire Germanique et la Belgique. En d'autres termes, entre la Belgique et l'Allemagne, il n'y a pas de

combat loyal, de duel de deux nations, il y a la situation d'un individu assailli par un brigand. Les conséquences de cette situation sont graves.

Qu'est devenue la Belgique depuis son envahissement par l'Allemagne? Une contrée de ruines et de mort. Son gouvernement est expulsé; les finances de l'Etat, des Provinces, des Communes sont épuisées; le violateur la presse de contributions de guerre et d'exactions de tout genre. Et, chose plus lamentable encore, privée de ses usines dévastées par l'ennemi, ne possédant plus de capitaux suffisants, elle ne peut plus recourir à ses propres ressources pour se relever du désastre financier et économique où son violateur l'a plongée.

Son violateur n'est pas un *ennemi* dans le sens international; c'est un vulgaire voleur, un criminel de droit commun. Elle a donc droit à une réparation complète et entière; la justice immanente l'exige; cette réparation est due par le violateur de sa neutralité qui en est pleinement et uniquement responsable, et qui doit l'indemniser jusqu'au dernier centime. Non seulement il doit restaurer les finances gouvernementales, mais il doit restitution pour les pertes subies par les particuliers, il doit une équitable indemnité pour les torts moraux éprouvés par eux, sinon il n'y a pas de réparation adéquate, conforme à la justice (*). C'est une restitution, tellement naturelle, que toutes les nations amies l'ont promise avant de déposer les armes. Il ne suffit pas de rendre à la Belgique son indépendance et sa liberté; il faut aussi lui rendre justice dans le domaine matériel et moral.

Or, je le demande aux naïfs et aux humanitaires qui écoutent aujourd'hui les jérémiades allemandes : une telle réparation est-elle possible aussi longtemps que l'Allemagne tient sa botte sur la gorge de la Belgique, aussi longtemps que l'Allemagne, occupant notre sol, pourrait discuter les propositions de paix? Si longtemps qu'elle nous tiendra, nous serons son otage, et c'est sur notre infortune qu'elle spéculera pour tâcher d'obtenir une « paix honorable »; bien plus, pour que la Belgique puisse obtenir satisfaction entière, il faut que l'Allemagne, tout comme un vulgaire assassin traduit en justice, soit réduite à une condition telle qu'elle ne puisse pas discuter la peine de sa condamnation, mais qu'elle doive la subir.

Et qu'on le sache bien! pour réparer les dommages matériels et moraux, en Belgique, il n'est pas question de quelques millions, mais d'un chiffre respectable de milliards : quinze milliards, estiment les Anglais; plus, si la guerre perdure! Mais, aussi longtemps que l'Allemagne occupera notre territoire ou même sera capable de tenir une épée, elle refusera de payer ces milliards; cela c'est l'évidence même! Et cela serait, si nous étions assez faibles et assez peu endurants pour écouter ses appels à la fraternité, ses menaces de maux futurs. Et alors, à vous qui « en avez assez », dites-moi qui interviendra pour rebâtir nos villes et nos villages, pour rendre la vie à nos champs épuisés, fertiliser les contrées inondées, réédifier nos usines, ressusciter notre commerce, remettre en activité nos chemins de fer et nos ports et dédommager les particuliers de la perte de leur fortune?

Comment châtierez-vous les auteurs responsables des meurtres de nos concitoyens paisibles, des destructeurs de nos cités, des incendiaires de nos trésors d'art? Les laisserez-vous indemnes et sans châtiement?

Au point de vue national et patriotique, l'alternative se pose : ou la paix se conclura prématurément, comme le recherchent les Allemands, et la prospérité de la Belgique sera frappée à mort pour de longues décades, ou la guerre continuera jusqu'à l'effondrement de la Germanie, et la Belgique ressuscitera de ses cendres, libre, grande, guérie de ses plaies sanglantes, vigoureuse et active, telle que la veut la justice de l'Humanité, telle que l'exigent les Alliés.

Faire, en ce moment, une propagande pour la paix, c'est non seulement faire acte d'antipatriotisme et trahir le pays, mais c'est manquer à l'honneur, car c'est trahir nos alliés qui, fidèles à leurs serments, viennent à notre secours pour nous délivrer et nous sauver. C'est plus encore, c'est cracher sur la tombe de nos braves enfants qui ont sacrifié leur vie pour l'honneur national!

Aux malheureux qui lisent et gobent la littérature des organes allemands, couverts d'un masque belge, il faut exposer la vérité de la situation : la cause des Allemands est partout considérée dès à présent comme perdue; l'ère de leurs grands succès militaires est passée, l'ère des désastres va commencer. Et c'est à l'aube du jour où le soleil de la victoire commence à luire, que des Belges, avec une candeur et un aveuglement incompréhensibles et coupables, se liguent avec les assassins de leurs fils, de leurs femmes, de leurs parents, pour arrêter la marche triomphale de leurs libérateurs, pour sauver, en un mot, du désastre final leurs ennemis qui, demain, recommenceraient leurs crimes et leurs forfaits! Non, pareille trahison n'est pas possible, ELLE SERAIT D'AILLEURS INUTILE, car ni l'armée des Alliés ni notre propre armée ne le permettraient. *Alea jacta est!* Courage et confiance jusqu'au bout... et au bout est la fin de nos misères et le salut de la Patrie. Ego.

(*) Nous engageons nos concitoyens, lésés dans leurs intérêts, à établir dès à présent le bilan exact de leurs pertes. Cet état doit être sincère et justifié par des preuves, et devra être produit au jour du règlement des comptes.